

### **Liste d'aptitude B en A**

Mardi 13 novembre 2018

Présents : Pour la parité administrative : Mme ROUX-TRESCASES Mme LECHEVALIER, M DESMARETS ; Experts : M DEVOS, M VALLAT et secrétaire Mme EVANS.

Pour Solidaires FiP : Mme FEYSSAT, M ROUX titulaires, Mme VILARD, Mme CRETOUX-BAYARD suppléantes

Autre syndicat CFDT et expert FO

Secrétaire adjoint : Solidaires FIP

Le Syndicat Solidaires FIP déplore l'absence de candidat dans la catégorie « excellent » et a lu une déclaration liminaire dont tu trouveras copie jointe.

La présidente confirme qu'il n'y a pas de contingent pour le 87, mais que pour tenir compte des éventuelles réussites aux concours ou examens pro et dans le cadre du dialogue social, cette CAP a toute sa légitimité.

Sur la présence à titre d'expert systématique de FO, cela résulte d'un « gentleman agreement »

#### Point 1 :

Les procès-verbaux des séances des 13/06/2018 et 26/06/2018 ont été approuvés à l'unanimité (recours de premier niveau relatifs aux évaluations professionnelles et mouvement local de mutation des inspecteurs au 01/09/2018.

#### Point 2

### **Liste d'aptitude de B en A**

M Vallat apporte quelques précisions :

Cette année 17 candidatures (pour 21 l'an passé) .

- Apparition pour la 1ère année dans le compte-rendu d'évaluation d'une mention : aptitude à exercer des fonctions du corps supérieur : à savoir : aptitude confirmée ou en cours d'acquisition ».

- Indicateur TS : tableau synoptique (synthèse des croix dans ce tableau)

Notre OS rappelle en préambule qu'il conviendrait de revenir à des critères objectifs de sélection ce qui s'est un peu perdu de vue depuis quelques années.

A savoir,

- Tenir compte des valorisations tant qu'elles existent (même s'il n'est pas indispensable d'avoir des valorisations maximum)

- Toutes les croix du tableau synoptique dans « excellent »

- une appréciation littérale élogieuse en tenant compte des différences d'appréciation et de rédaction des notateurs.

- 1 tableau synthétique croix avec des 4 croix sauf éventuellement dans les aptitudes et expériences acquises (certains agents ayant eu des parcours professionnels plus ou moins diversifiés) et notamment dans la rubrique aptitude aux fonctions d'inspecteur.

M Vallat rappelle cependant que toutes les croix dans la catégorie des excellent doit être nuancé pour les collègues ayant juste changé de poste. Dont acte !

Nous avons ensuite évoqué le candidat à classer dans la catégorie « excellent ».

**CATEGORIE « EXCELLENT »**

Le candidat retenu à l'unanimité est : Olivier DELAGE.

Nous rappelons quand même que ses chances d'être retenu en national sont faibles et sont conditionnés par d'éventuels rompus.

**Vote :**

Administration : 3 pour

CFDT : 1 abstention

Solidaires : 2 contre (tu trouveras sur la liminaire l'explication de ce vote)

**CATEGORIE « TRES BON »**

En ce qui concerne la catégorie des Très Bons, la directrice a souhaité réduire son nombre de 5 à 3 compte tenu de la réduction importante des potentialités.

Nous avons évoqué les dossiers des agents nous paraissant pouvoir intégrer cette catégorie et rappelé une fois encore la nécessité de respecter des critères objectifs.

La Présidente a reconnu la très bonne qualité des dossiers évoqués et s'en félicite.

Néanmoins un choix doit être opéré.

Après interruption de séance, la Directrice nous fait part de son choix.

La liste n'est pas communicable aux agents et doit rester confidentielle.

**Vote :**

Administration : 3 pour

CFDT : 1 abstention

Solidaires : 2 contre (tu trouveras sur la liminaire l'explication de ce vote)

Nous avons également évoqué les premières candidatures afin d'avoir quelques éléments d'appréciation.

**CATEGORIE « A REVOIR »**

Figurent dans cette catégorie les 13 collègues restants.

La Directrice déplore que certains n'aient pu être classés dans les TB.

Elle invite notamment les plus jeunes à passer les concours et examen pro compte tenu de la forte sélectivité.

La séance a été levée à 12h30.

LES CAPISTES LISTE D'APTUDE DE B EN A

Chantal FEYSSAT (titulaire) Jacques ROUX (titulaire) Martine CRETOUX-BAYARD, Mme VILARD (suppléante).